

Syndicat de Besançon et sa Région pour le Traitement des déchets

Budget Primitif 2021

PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2021 (article L. 2313-1 du CGCT)



Budget Primitif 2021 du SYBERT

Le Budget Primitif 2021 du SYBERT a été élaboré conformément au Débat d'Orientations Budgétaires 2021 et s'inscrit dans la prospective 2021-2025 (Comité Syndical du 3 novembre 2020).

Le Budget Primitif 2021 est présenté et voté en séance plénière du SYBERT, le 8 décembre 2020.

Il comprend les dépenses liées aux différentes activités et projets (dont le personnel) et parmi les recettes, les propositions de contributions, proposées également le 8 décembre 2020.



Propositions de contributions 2021

Les ressources propres du SYBERT sont notamment et principalement constituées des contributions de ses membres. Préalablement au vote du budget 2021 du SYBERT mais aussi en vue de la préparation de celui de ses membres, il est proposé d'arrêter le montant des contributions selon les activités concernées, dans la continuité du débat d'orientation budgétaire.

PARTIE APPELEE PAR HABITANT

- 2,84 € HT par habitant pour la partie "administration générale", dont 0,56 € HT au titre du développement de la communication institutionnelle et transversale.
- 1,80 € HT par habitant pour la partie "prévention",
- 1,80 € HT par habitant pour la partie "compostage",
- 23,50 € HT par habitant pour la partie "déchetterie".



Propositions de contributions 2021

PARTIE APPELEE POUR LE TRI ET LA MASSIFICATION

Pour chaque structure de collecte, les contributions sont appelées en tenant compte des flux apportés et de leurs caractéristiques.

PARTIE APPELEE POUR L'INCINERATION DES DECHETS RESIDUELS

La partie appelée pour l'incinération comprend deux tarifs :

- 160 € HT/t sans TGAP
- 6 € HT/t de TGAP (estimation – fixé par la loi de finances 2021, le taux défini sera appliqué)



Provisions pour risques et charges

PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES SUR LE DEMANTELEMENT DES FOURS DE L'USINE D'INCINERATION

La délibération du 9 décembre 2014 a décidé la mise en place d'une provision pour risques et charges afin d'anticiper les éventuels travaux de démantèlement des fours 1,2 et 3 de l'usine d'incinération.

En 2021, comme en 2019 et 2020, dans un souci de maîtriser l'évolution des contributions, **il est proposé de surseoir à l'appel à contribution** liée à la provision pour la déconstruction des lignes d'incinération construites dans les années 70. Un mode de financement complémentaire à la provision sera proposé en 2022.

Le montant des travaux de démantèlement, comme indiqué dans les termes du contrat global de performance attribué à la société VALAXION, est de 1 956 700 €, hors avenants et hors révisions de prix.

A ce jour, la provision est de 1 768 359,48 €.



Equilibre budgétaire global 2021

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
Chapitre	PROPOSITION DE BUDGET 2021			
	Rappel budget 2020			
	Budget primitif 2020	Décisions Modificatives (dont BS)	Budget total 2020	BP 2021
011 - Charges à caractère général	10 796 223,00	0,00	10 796 223,00	11 377 219,00
012 - Charges de personnel	2 953 500,00	0,00	2 953 500,00	3 069 996,00
022 - Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
042 - Opérations d'ordre DAP	3 742 300,00	109 055,00	3 851 355,00	3 649 000,00
043 - Opérations d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00
65 - Autres charges de gestion courante (dont subventions)	3 891 273,00	0,00	3 891 273,00	3 564 348,00
66 - charges financières (intérêts)	485 000,00	0,00	485 000,00	394 481,00
67 - charges exceptionnelles	278 590,00	941 972,00	1 220 562,00	243 690,00
68 - provisions	16 668,00	0,00	16 668,00	16 668,00
023 - Virement à la SI (autofinancement)	158 821,00	618 489,74	777 310,74	210 149,00
TOTAL SECTION	22 322 375,00	1 669 516,74	23 991 891,74	22 525 551,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
RECETTES				
Chapitre	PROPOSITION DE BUDGET 2021			
	Rappel budget 2020			
	Budget primitif 2020	Décisions Modificatives (dont BS)	Budget total 2020	BP 2021
002 - Excédent antérieur reporté	0,00	1 669 516,74	1 669 516,74	0,00
70 - Produits des services	4 302 306,00	0,00	4 302 306,00	4 069 849,00
73 - Impôts et taxes	301 800,00	0,00	301 800,00	524 000,00
74 - Participations	17 139 069,00	239 800,00	17 378 869,00	17 592 302,00
76 - Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77 - Produits exceptionnels	239 800,00	-239 800,00	0,00	0,00
78 - Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00
043 - Opérations d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00
042 - Amortissement des subventions	339 400,00	0,00	339 400,00	339 400,00
TOTAL SECTION	22 322 375,00	1 669 516,74	23 991 891,74	22 525 551,00

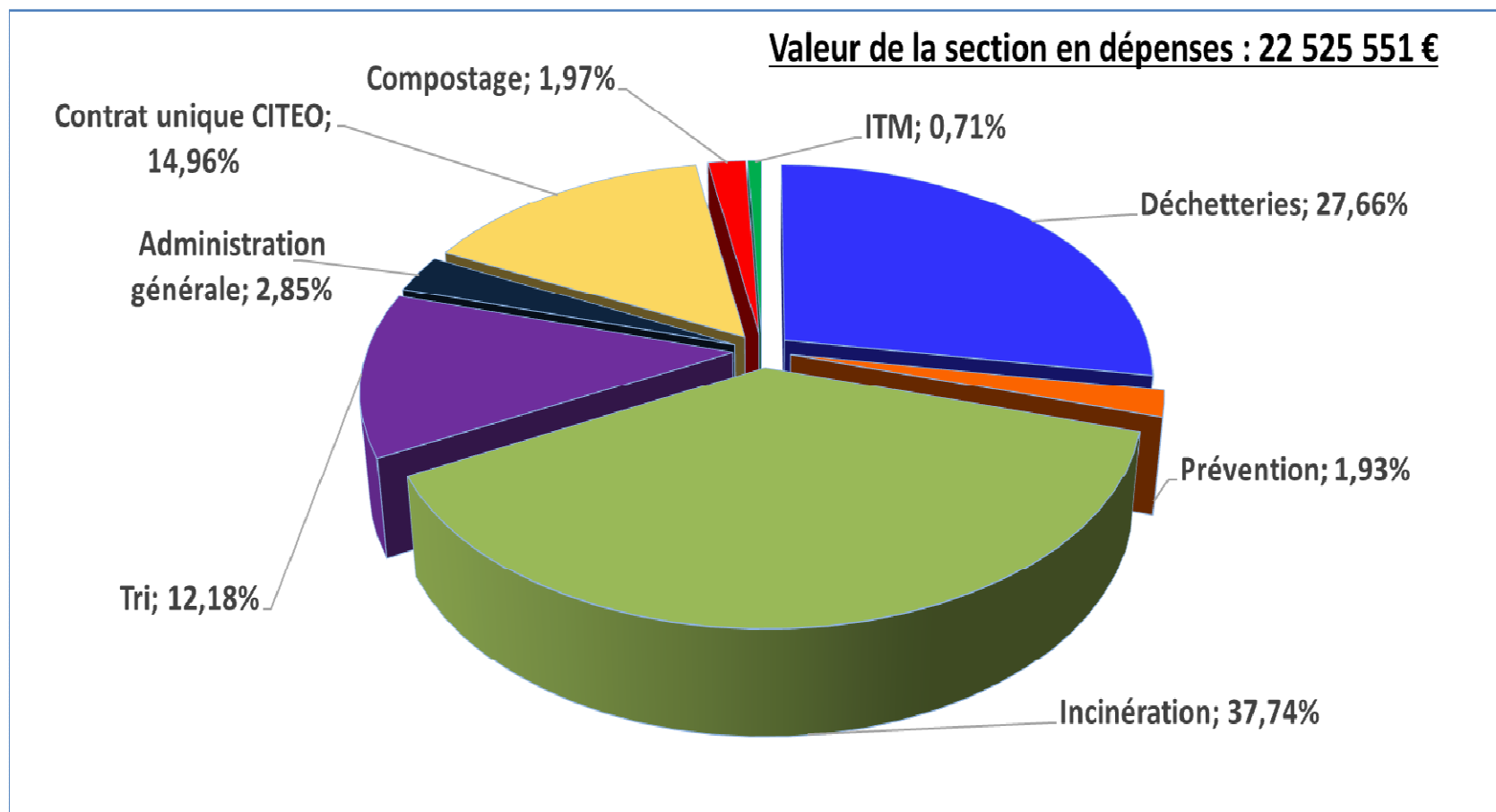


Equilibre budgétaire global 2021

SECTION D'INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
Chapitre	PROPOSITION DE BUDGET 2021 Rappel budget 2020			
	Budget primitif 2020	Décisions Modificatives (dont BS)	Budget total 2020	BP 2021
001 - Solde d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
20 - Immobilisations incorporelles	491 370,00	110 727,30	602 097,30	450 000,00
204 - Subventions versées	2 037,00	0,00	2 037,00	0,00
21 - Immobilisations corporelles	4 650 186,00	-162 655,12	4 487 530,88	1 008 400,00
23 - Immobilisations en cours	2 505 262,00	248 550,78	2 753 812,78	2 965 087,00
020 - Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
040 - Amortissement des subventions	339 400,00	0,00	339 400,00	339 400,00
041 - Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
16 - Remboursement des emprunts (capital)	3 552 000,00	0,00	3 552 000,00	3 045 756,00
26 - Participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27 - Autres charges financières	46 100,00	0,00	46 100,00	46 100,00
TOTAL SECTION	11 586 355,00	196 622,96	11 782 977,96	7 854 743,00
SECTION D'INVESTISSEMENT				
RECETTES				
Chapitre	PROPOSITION DE BUDGET 2021 Rappel budget 2020			
	Budget primitif 2020	Décisions Modificatives (dont BS)	Budget total 2020	BP 2021
001 - Excédent investissement reporté	0,00	1 153 423,85	1 153 423,85	0,00
10 - Excédent de fonctionnement affecté	0,00	0,00	0,00	0,00
13 - Subventions à recevoir	572 557,00	139 989,00	712 546,00	572 557,00
16 - recours prévisionnel à l'emprunt	7 112 677,00	-1 824 334,63	5 288 342,37	3 423 037,00
040 - Dotations aux amortissements	3 742 300,00	109 055,00	3 851 355,00	3 649 000,00
041 - Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00
021 - Virement de la SF (autofinancement)	158 821,00	618 489,74	777 310,74	210 149,00
TOTAL SECTION	11 586 355,00	196 622,96	11 782 977,96	7 854 743,00



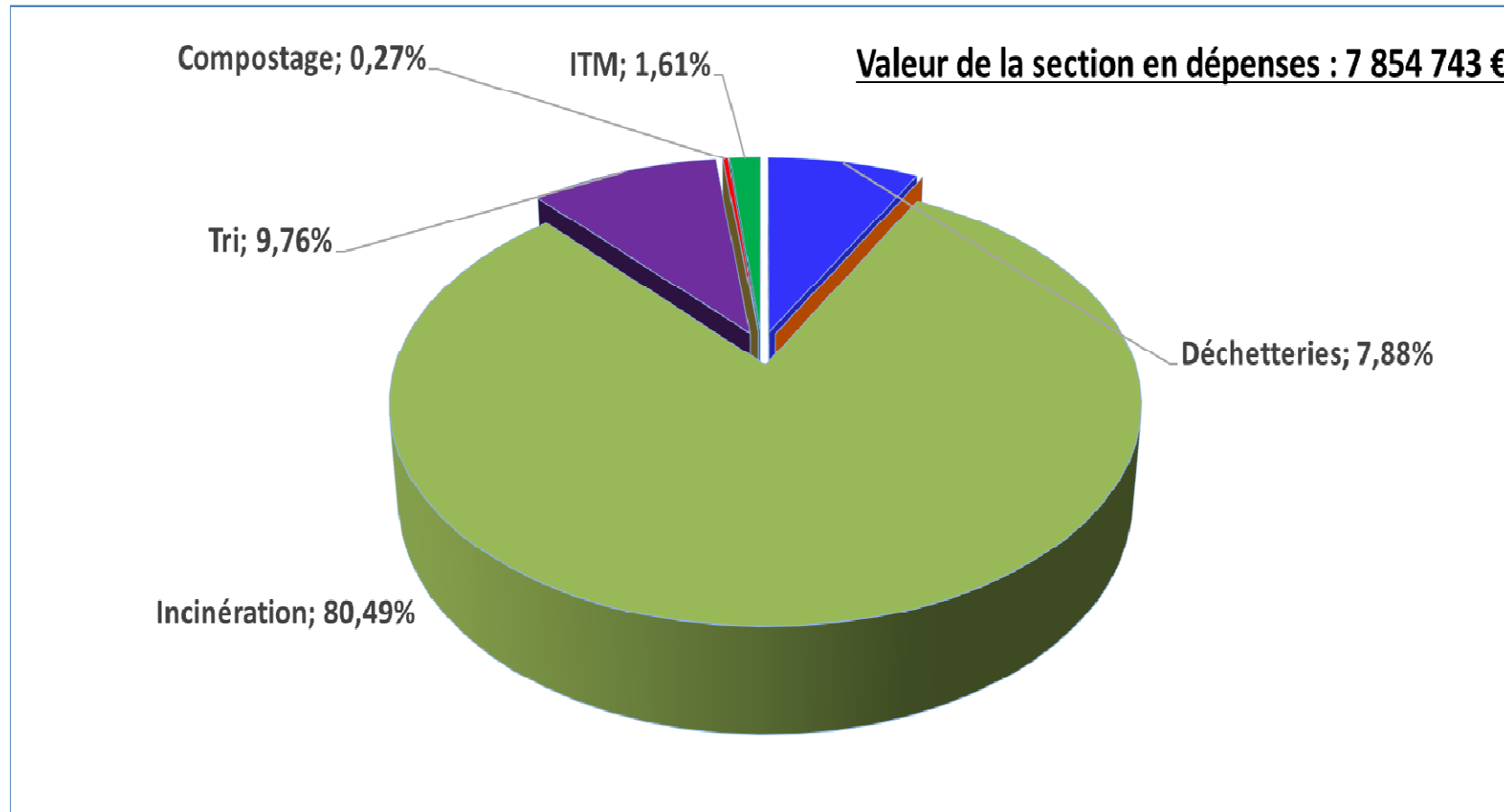
BP 2021 : section de fonctionnement



L'épargne brute est de 3 519 749 €



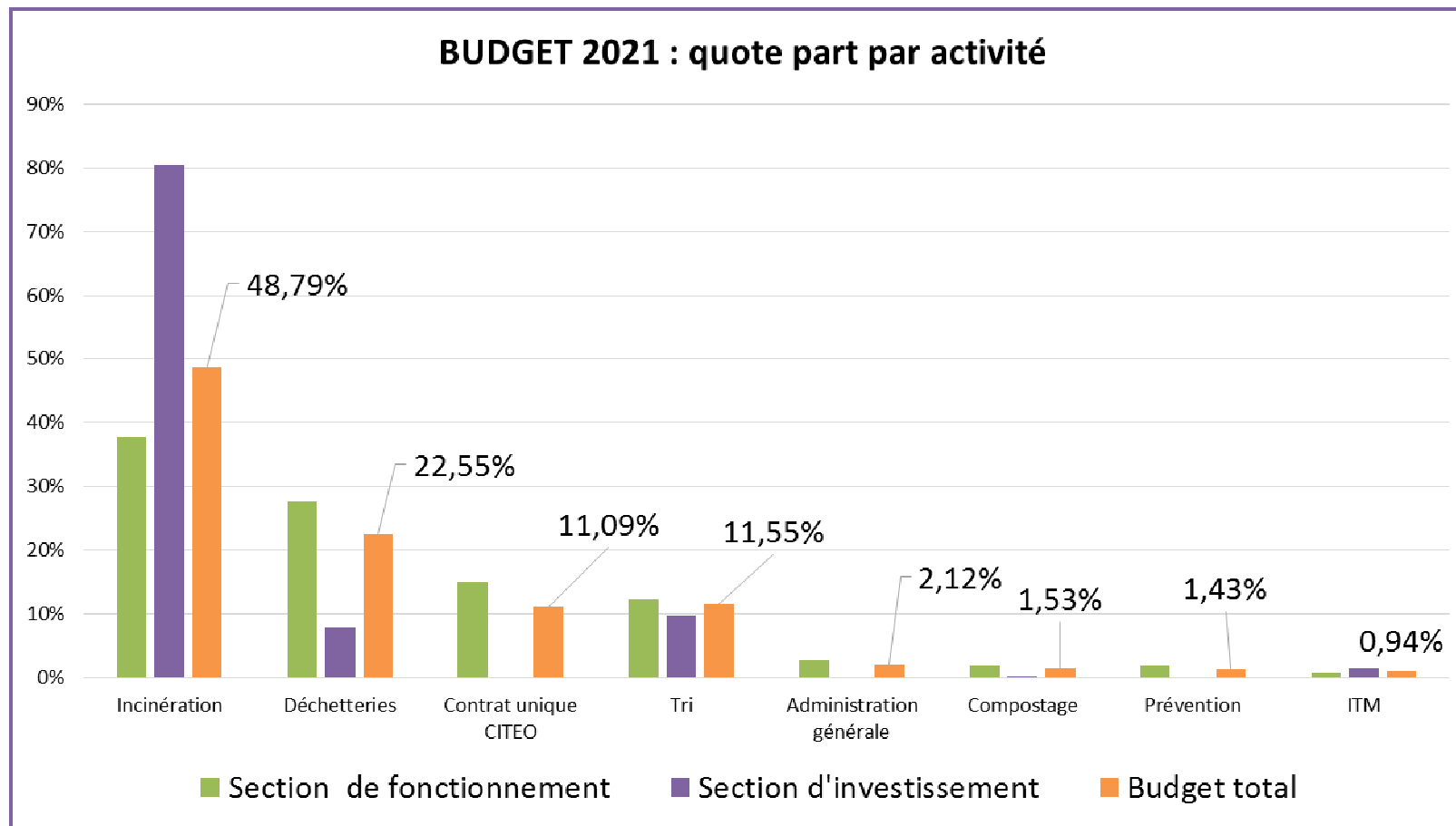
BP 2021 : section d'investissement



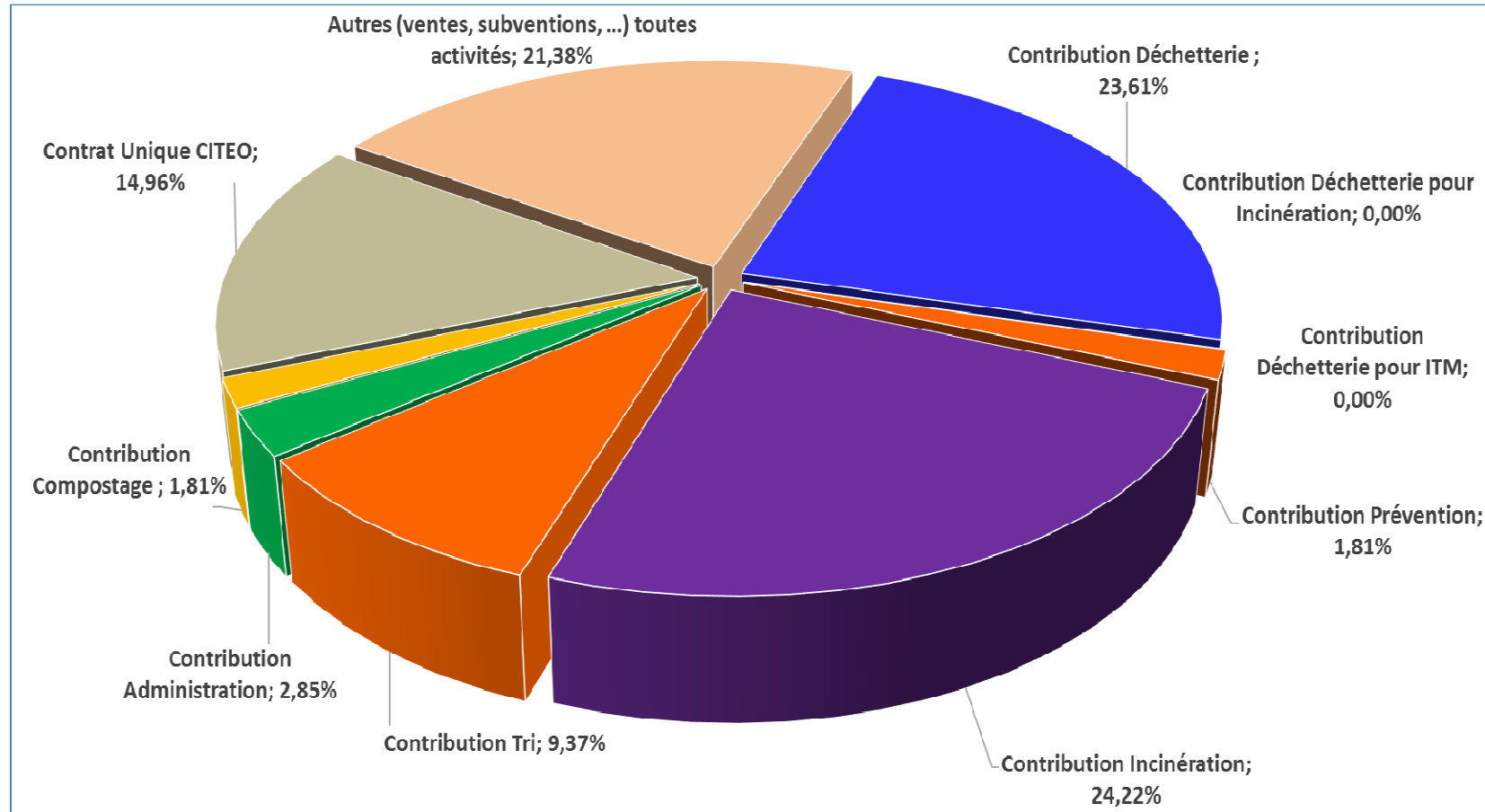
L'épargne nette est de 473 993 €



BP 2021 : investissement & fonctionnement



Structure des recettes de fonctionnement



Dette : structure, évolution, recours prévisionnel 2021

Encours au 31 décembre 2020 : 26 058 453 €

- soit 115,44 € par habitant sur la base de 225 724 habitants (population municipale 2020)

En l'état actuel des contrats signés par le SYBERT (21 lignes ; 4 établissements bancaires), à fin 2020, le taux moyen de la dette est 1,57%.

~

Le recours prévisionnel à l'emprunt est de 3 423 037 € toutes activités confondues.

Le recours effectif à l'emprunt sera ajusté en fonction de l'avancement des projets et de l'affectation du résultat.

Charges estimées de la dette au budget 2021 :

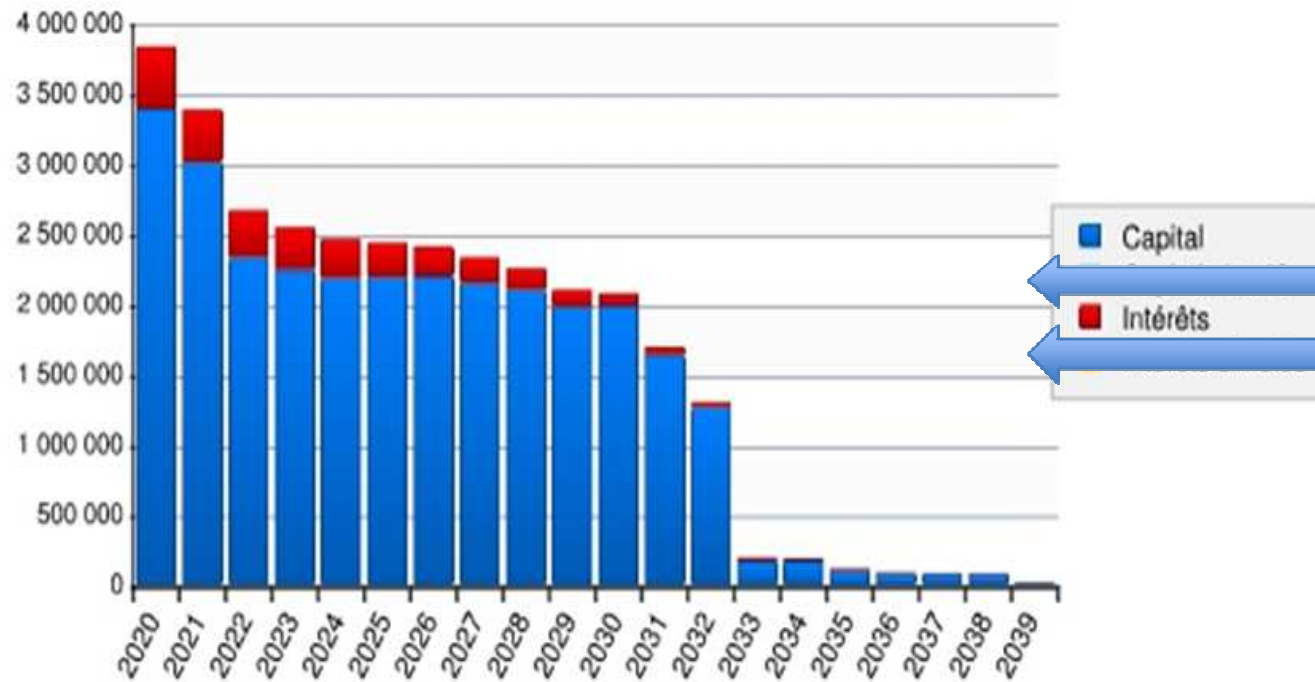
✓ en capital : 3 045 756 €

✓ en intérêts : 394 481€



Profil d'extinction de la dette actuelle

Flux de remboursement



Les ressources humaines du SYBERT

Il est rappelé que le SYBERT ne dispose pas de personnel en propre mais, par voie de convention, bénéficie de personnels mis à disposition par Grand Besançon Métropole (GBM).

La convention relative à ces ressources a été renouvelée et est mise en œuvre depuis le 1er janvier 2017.

~

Les charges de personnel sont estimées à 3 069 996 €, toutes activités confondues, soit 13,76% de la section de fonctionnement et 10,11 % du budget global.

En octobre 2020, l'équipe du SYBERT est composée 70 agents, soit 56 permanents et 14 contractuels.

Au 1^{er} janvier 2021, le nombre de postes ouverts sera de 81 agents et le nombre de postes pourvus de 72 agents.

